

ERC Consolidator Grants 2026

Procédure interne d'obtention de la lettre de soutien institutionnel

L'ERC Consolidator Grant (ERC CoG 2026) offre un financement attractif, destiné à soutenir des chercheur.es d'excellence qui souhaitent créer ou qui ont récemment créé une équipe de recherche, et qui veulent continuer à consolider une carrière scientifique réussie.

Critères d'éligibilité

Chercheur.es de toute nationalité ayant entre 7 et 12 ans d'expérience depuis l'obtention du doctorat, présentant un parcours scientifique prometteur et une excellente proposition de recherche.

Taux de succès:
moins de
12%

Financement

2'000'000 € (salaire Pi compris)
pour un projet pouvant aller
jusqu'à 5 ans.

+

Possibilité d'avoir 1'000'000 € de
fonds additionnels pour frais de
recherche

Procédure SSP d'obtention des lettres de soutien institutionnel pour l'ERC CoG 2026.

Les candidatures ERC CoG 2026 requèrent une seule lettre de soutien signée par la Vice-Rectrice Recherche. La lettre suit le modèle ERC (modèle dans [Information for applicants, p.46](#)). Toutefois, les candidatures SSP font l'objet [d'une procédure de sélection interne](#) que nous remercions de lire attentivement. Les candidat.es doivent fournir aux directions d'instituts **10 semaines** avant délai ERC du 13 janvier 2026 un dossier comprenant les éléments suivants :

4 novembre 2025 : 10 semaines avant délai ERC, les candidat.es fournissent aux directions d'instituts un dossier comprenant les éléments suivants ;

- Une esquisse de projet (950 mots maximum)
- Un CV
- Une estimation des besoins habituels et spécifiques (espace de travail, équipements spéciaux, accès bibliothèques, etc.) à financer par l'institut d'accueil (et non par le subside).
- Une estimation des collaborateur.trices engagé.es dans le projet (nombre, fonction, taux et durée d'engagement).
- Une information concernant l'institut et l'unité de recherche envisagés pour héberger le projet avec une courte justification.

25 novembre 2025 : 7 semaines avant délai ERC, en cas d'évaluation positive, l'institut fournit à recherche.ssp@unil.ch les dossiers des candidatures soutenues. **L'institut ne fournit pas de lettre officielle, mais doit néanmoins transmettre par écrit (ex : mail) les arguments justifiant son soutien.**

En cas **d'évaluation négative de l'institut**, ce dernier avertit le.la candidat.e de la décision quant au non-soutien institutionnel au plus tard 7 semaines avant le délai ERC CoG 2026.

02 décembre 2025 : Le Décanat, sur préavis du Dicastère Recherche SSP et des instituts, évalue les candidatures.

02 décembre 2025 : Le Décanat SSP communique les candidatures soutenues par la faculté à Mme Anne-Emmanuelle de Crousaz qui 1) (re)vérifie l'éligibilité des chercheur.es et contrôle les budgets des projets 2) prépare la « Confirmation of the higher education institution » à signer par Mme la Vice-Rectrice Recherche 3) transmet la lettre aux candidat.es et au Décanat.

Contact : Pour recevoir un soutien pour le montage de votre projet ERC CoG 2026 vous pouvez vous adresser à anne-emmanuelle.decrousaz@unil.ch (Service Recherche – Euresearch UNIL) ou/et ellina.mourtazina@unil.ch (Consultante recherche SSP)

Informations utiles:

- [Procédure SSP concernant l'obtention du soutien institutionnel](#)
- [ERC CoG 2026 Call](#)
- [Information pour les candidat.e.s ERC StG et CoG](#)
- [Work Program ERC 2026](#)
- [Factsheet de Euresearch](#)
- [Application forms](#)